

Au Fil du Sérentin

L'actualité de votre commune

Page 10

Travaux à la tourbière de Kerfontaine

Page 6

Une Maison France Services à Sérent

Page 7

Centre bourg : modification de la circulation





Le plan d'eau

Sommaire

Le mot du Maire	3
Les informations municipales	4
L'actualité de la médiathèque	15
Les échos du Conseil Municipal	16
Les informations intercommunales	17
La vie des associations	18
La vie des écoles	20
Les services et la vie économique	22
Les infos pratiques	23

Mairie de Sérent

✉ 15 rue du Général de Kerhué
56460 Sérent

Contact

☎ 02 97 75 93 57

✉ mairie@serent.fr

🌐 <https://www.serent.fr/>



Travaux à la tourbière de Kerfontaine	10
Une Maison France Services à Sérent	6
Centre bourg : modification de circulation	7

Bulletin Municipal Mars Avril Mai 2022 N°151

Date de publication : 28 mars 2022

Directeur de la publication : Yves HUTTER, Maire de Sérent

Conception : Mairie de Sérent

Impression : Groupe Imprimgraph - Imprimerie St Gilles Malestroit

Dépôt légal n°2092

Imprimé sur papier :



Le mot du Maire



Un printemps sans masque...

Une convivialité retrouvée !

Je vous écris ces lignes le 17 mars... Cela fait exactement deux ans que nous attendions un printemps sans masque ! Les sourires enfin découverts, les pots de l'amitié enfin partagés lors des événements associatifs, un Festival du Livre Jeunesse enfin retrouvé... Tout en restant prudent, nous allons pouvoir profiter de tous ces instants conviviaux !

Cette nouvelle saison met comme en évidence la nature à l'honneur. Vous découvrirez dans ce numéro « Le printemps des oiseaux » initié par la médiathèque en partenariat avec nos voisins, les travaux de restauration de la tourbière grâce à tous les bénévoles, le projet de « Gestion différenciée des espaces verts » qui nous amène à repenser notre environnement végétal au quotidien.

Repenser notre avenir à travers la destination du foncier est l'objet du Plan Local d'Urbanisme. Après les deux réunions d'échanges avec les habitants, n'hésitez pas à donner votre avis lors de l'enquête publique qui s'ouvrira prochainement.

Les projets dont les travaux vont commencer cet été ont maintenant une forme concrète. Vous pourrez visualiser dans les pages suivantes l'architecture de la Maison France Services et les aménagements de la voirie dans le bourg. Concernant la rue du Général de Kerhué, une expérimentation provisoire va être très rapidement mise en place pour ajuster le projet si besoin.

Au-delà de notre commune, ce printemps est malheureusement entaché par une guerre ignoble et préoccupante en Europe. Sans surprise, la réaction de générosité solidaire des sérentaises et des sérentais a été immédiate et les dons ont afflué à la mairie. Nous saluons aussi les habitants qui en ont la possibilité de s'être déclarés pour accueillir des familles ukrainiennes. Cela nous amène à prendre conscience de l'importance des valeurs de notre démocratie. Même si cette dernière reste toujours imparfaite, ces événements mettent en exergue notre chance, notre devoir et notre liberté de vote dans cette période électorale importante pour notre avenir commun. Le personnel communal et les élus mettront encore tout en place pour assurer le bon déroulement de cet acte citoyen.

Enfin, oui, enfin ! ... Les conditions sanitaires nous permettent aujourd'hui d'organiser une réunion d'échanges et d'informations entre les élus et les habitants. Cela fait aussi partie de la démocratie. Cette réunion aura lieu le samedi 25 juin à 10h30 à la salle des fêtes. Nous vous y attendons nombreux. Ce sera l'occasion de mieux faire connaissance dans un cadre convivial.

Quelqu'un m'a dit une fois « Le temps passe vite une fois terminé ». Pour qu'il en reste une trace, vivons pleinement ce printemps dans la vie de notre commune !

Le Maire
Yves HUTTER



Les informations Municipales

Facebook

@mairiedeserent



Depuis début février, la mairie dispose de sa page Facebook. Retrouvez y toutes les actualités de notre commune.

Accueil de la mairie

Fermeture le 16 avril

La mairie sera exceptionnellement fermée le samedi 16 avril.

Etat-civil

Janv. Février Mars 2022

Naissances

- 28 janv. Milo MOUTOU
- 1^{er} mars Margot TRÉGARO
- 3 mars Lucie NEVOUX
- 14 mars Charlie FRINGANT JOLY

Mariage

- 12 mars Véronique SARCY et Yohann LE MAGUER

Décès

- 27 janv. Bernadette BANON
- 1^{er} fév. Ange COGARD
- 6 mars Joseph GROS
- 13 mars Joseph NIZAN

Le recensement et la journée défense et citoyenneté !

Le saviez-vous ?

Si vous êtes de nationalité française, vous avez l'obligation de vous faire recenser, auprès de votre mairie ou sur le site service-public.fr, dans les trois mois qui suivent la date de votre seizième anniversaire.

Vous serez ensuite convoqué pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), avant vos 18 ans. La participation à cette journée est indispensable pour vous inscrire à tous les concours et examens organisés par une autorité publique (baccalauréat, permis de conduire, concours de la fonction publique...).

Pour toute information pratique relative à votre JDC, vous pourrez créer votre espace personnel sur majdc.fr, au moins 4 mois après votre recensement.

A fournir : carte d'identité, livret de famille des parents, mail et numéro de téléphone portable.

Elections Présidentielles

Quelques infos...



Les 10 et 24 avril prochains se dérouleront les élections présidentielles.

Pour ces élections, les bureaux de vote habituels seront conservés, à savoir : bureau n°1 à la salle des fêtes (centre socio culturel) chemin du Paradis et le bureau n°2 à la maison de la maison de la commune, rue des Tilleuls.

Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où on se présente et de justifier de son identité. La présentation de la carte électorale est fortement conseillée. **Tous les électeurs recevront cette année une nouvelle carte.**

Pour justifier de votre identité au moment du vote vous devrez présenter entre autres, l'une des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte vitale avec photographie
- Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne »...

► PROCURATION

Vous allez être absent le jour des élections ? Vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir un autre électeur qui votera à votre place et faire une procuration de vote. Attention, vous devez faire cette démarche au plus tôt.

Vous devez utiliser le téléservice Maprocuration, vous connecter avec France Connect et indiquer une adresse mail.

Après avoir reçu le mail indiquant la référence de votre demande, vous devez vous rendre en personne au commissariat de police (où qu'il soit) ou en gendarmerie (où qu'elle soit). Vous devez y présenter un justificatif d'identité et indiquer la référence de votre demande.



À noter : Si un handicap ou une maladie grave vous empêche de vous déplacer, vous pouvez demander qu'un personnel de police ou de gendarmerie se déplace à votre domicile (ou en établissement, notamment à l'Ehpad) pour y vérifier votre identité.

Plan Local d'Urbanisme

Bientôt en enquête publique, dernière étape

Les différentes phases administratives de validation du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) se poursuivent.

Après l'arrêt du PLU qui a été effectué en décembre dernier, le projet a été soumis pour avis aux personnes publiques associées (Etat, Région, Département, Pays de Ploërmel au titre du SCOT, Communauté de Communes, chambres consulaires...). Ces avis seront recueillis et intégrés au dossier d'enquête publique.

L'enquête publique sera conduite courant mai et ce sera la dernière occasion pour les particuliers d'exprimer leurs souhaits et observations. Ceux-ci feront l'objet d'un examen attentif pour savoir s'il est ou non possible de les intégrer dans le nouveau document d'urbanisme. Une information sur le site internet et dans la presse permettra de préciser les conditions de déroulement de cette enquête publique (dates de permanence du commissaire enquêteur, moyens pour faire part de ses souhaits...). Au regard des conclusions du commissaire enquêteur, le conseil municipal délibérera après l'été sur l'approbation définitive du PLU.



Environnement

Piégeage intensif des ragondins

Démarrage de la 28^{ème} campagne !

Malgré le travail assidu de nos piégeurs communaux pendant la période intensive et leurs nombreuses interventions à la demande de particuliers toute l'année, les ragondins et les rats musqués restent très présents sur notre territoire, colonisant cours d'eaux et lieux humides. Leur population est à la hausse à cause des hivers doux et humides, de la nourriture en abondance et de l'arrêt du piégeage pendant 2 mois en 2020 (confinement). Tout ceci a été favorable à la reproduction des rongeurs.

La hausse de ces animaux très prolifiques confirme la nécessité de poursuivre la lutte pour en limiter la population et les dégâts. 280 animaux ont été piégés en 2020 et 2021.

Notre commune est engagée dans la lutte collective contre les organismes nuisibles avec la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles). Une nouvelle campagne de piégeage de 5 semaines a démarré le 11 mars avec la remise des cages piégeuses aux 12 bénévoles engagés sur notre commune.

Le ragondin et le rat musqué sont vecteurs d'une bactérie appelée la leptospirose qui souille les eaux et est transmissible aux humains et animaux domestiques.

Par respect du travail des piégeurs bénévoles, merci de ne pas détériorer, ni enlever le matériel de piégeage en place : ils donnent de leur temps pour vous protéger.

Jean-Eudes DAVID
Responsable des piégeurs



Formation

Lutte contre les taupes

Plusieurs journées de formation à la lutte contre les taupes sont organisées au printemps et à l'automne par la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défenses contre les Organismes Nuisibles). Ces formations gratuites sont ouvertes à tous, jeunes et âgés, particuliers et professionnels.

Renseignements et inscriptions en mairie.

Recensement de la population

Merci aux agents recenseurs !

Le recensement sur Sérent est terminé depuis le 19 février. Vous avez été nombreux à répondre par internet : environ 65 %, proportion qui double par rapport au précédent recensement. Nous remercions nos agents recenseurs qui ont accompli leur mission avec efficacité en s'adaptant à des horaires atypiques, en faisant preuve de pédagogie, en ne limitant pas leur déplacement. Mais, ils ont pu apprécier les occasions d'échange.

Les chiffres ont été remontés à l'INSEE qui, après analyse de façon anonyme, nous donnerons les chiffres officiels fin 2022.

Maison France Services

Le projet prend forme

Nous vous annonçons en novembre dernier que la préfecture nous donnait le feu vert pour l'ouverture d'une Maison France Services à Sérent. Ce sera la deuxième après Guer sur le territoire de l'OBC.

Elle permettra aux usagers de procéder aux principales démarches administratives du quotidien dans un lieu unique en rassemblant les partenaires suivants : six opérateurs (La Poste, Pôle Emploi, la Caisse d'Allocation Familiale, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Caisse d'Assurance Retraite et Santé Au Travail, La Mutualité Sociale Agricole) et trois administrations partenaires (les impôts : DGFIP, la justice : Centre d'accès au droit et l'intérieur : documents administratifs). S'y rajoutera la Mission Locale dans un premier temps.

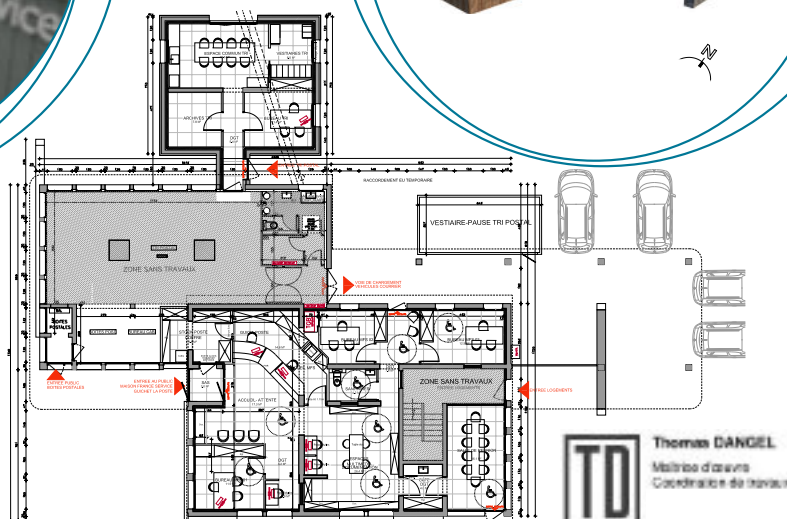
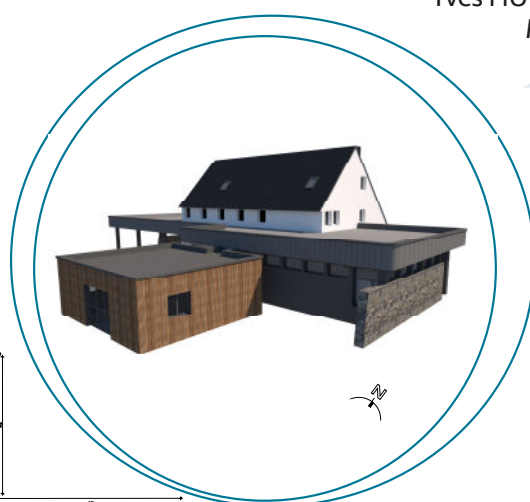
Deux agents communautaires à temps plein seront affectés sur ces missions pour aider et accompagner les administrés dans leurs démarches. Les partenaires pourront programmer des demi-journées de permanence pour des apports de compléments individuels ou collectifs (impôts ou retraite par exemple).

Après plusieurs hypothèses, il a été décidé d'installer la Maison France Services dans les locaux actuels de La Poste. Le centre de tri restera à sa place et un bâtiment relié sera construit derrière le bâtiment actuel pour les facteurs (bureaux, salle de pause, etc...). La surface actuelle de La Poste sera entièrement dédiée à la construction de la Maison France Services. Nous vous présentons les plans validés pour une meilleure compréhension. Le tout sera prêt au printemps 2023.

Compte tenu de la présence des services de La Poste, c'est un projet complexe dans sa réalisation et dans sa planification. Pour la labellisation, le préfet nous a demandé d'ouvrir la Maison France Services avant le 31 décembre de cette année. Elle prendra donc place provisoirement dans l'ancien cabinet médical Place Saint Pierre à partir du 15 septembre et pendant la durée des travaux. **Compte tenu de la complexité du déménagement et de l'emménagement de La Poste en termes de sécurité et de circuit informatique, la poste sera exceptionnellement fermée du 6 août au 15 septembre.** Dans cet intervalle, les facteurs assureront un service « porte à porte » dont nous vous nous détaillerons les modalités dans le prochain Fil du Sérentin.

Dans un contexte où les services de l'Etat sont de moins en moins présents sur nos territoires pour des raisons de rationalité (fermeture de centres d'impôts, de postes, etc...), c'est une vraie opportunité dans laquelle la commune s'est engagée avec volonté et énergie pour assurer un service de proximité à ses habitants et pour les habitants des communes voisines.

Yves HUTTER
Maire



Projets en cours

La gestion différenciée s'inscrit dans le développement durable. Elle vise à concilier un entretien environnemental des espaces verts, des moyens humains et du matériel disponibles avec un cadre de vie de qualité. En parallèle, la loi nous oblige au « zéro phyto » à partir du 1^{er} juillet de cette année et les services techniques s'y sont déjà préparés.

Le travail consiste à lister les différents espaces verts de la commune et les classer par typologie. Un inventaire quantitatif et surtout qualitatif est en cours de finalisation par la commission « aménagement du bourg », sur la base des propositions du service espaces verts et des paramètres suivants :

- description (qualité paysagère, valeurs historiques, culturelles, environnementales...),
- usages et fréquentation,
- biodiversité (faune, flore),
- problématiques (accessibilité, entretien, réglementation...) et enjeux,
- objectifs et évolutions.

Il débouchera sur une gestion différenciée selon une classification en quatre zones :

Zone 1 : Terrains de sports (tous les terrains et leurs abords).

Zone 2 : Espaces prioritaires à haute fréquentation (centre bourg, lotissements) et espaces dit de « prestige » ou de vitrine de la commune (par exemple la fontaine, monuments du patrimoine mais aussi pôle médical, écoles, EHPAD, cimetière, giratoire...).

Zone 3 : Espaces dit rustiques (espaces de promenade, étang, ruisseau, parcelles en bordure de route...).

Zone 4 : Espaces verts naturels (zones de lagunages, zones humides ou peu fréquentées, bassins de rétention...).

Cette classification est la base de la gestion différenciée : une gestion différente sera appliquée pour chacune. Le but est de définir précisément les prescriptions d'entretien. Cela restera évidemment adaptatif en fonction des éléments naturels. Lorsqu'il pleut sans arrêt comme le mois de juillet dernier, cela nécessite adaptation !

Lorsqu'elle sera achevée, nous vous présenterons une carte de zonage du bourg et chacune et chacun pourra amener ses observations et ses idées. Parmi les idées, le service espace vert travaille sur les « pieds de mur » pour les quelques endroits où c'est opportun quand la voirie est abimée (substituer des vivaces choisies aux adventices), sur des aménagements diversifiés de nouveaux espaces fleuris (mélange d'arbustes, de vivaces, d'annuelles ou bisannuelles) ou sur des « prairies fleuries » en vitrine de bord de route (par exemple, mélange de coquelicots, de bleuets, nigelles...).

La mise en œuvre s'étalera sur deux ans et s'ajustera avec l'expérience. C'est l'occasion de repenser notre environnement végétal quotidien. Nous comptons sur vous pour nous accompagner dans cette transition.

Yves HUTTER
Maire



Schéma vélo et entrée du pôle culturel

Des conditions de circulation modifiées

L'année 2022 sera marquée par des travaux concernant la rue du Général de Gaulle ainsi que sur la rue du Général de Kerhué.

En effet, dans le cadre du schéma vélo qui s'installe sur la commune une réflexion a été menée afin de pouvoir faire circuler piétons, vélos et véhicules.

La place Emmanuel Jeanroy près de l'église, deviendra une zone partagée, limitée en vitesse à 20 km/h, agrémentée de mobilier urbain spécifique aux vélos.

Un chaussidou sera créé sur la rue du Général de Gaulle afin d'intégrer la circulation des vélos (voir photo ci-dessous).

Ces travaux permettront d'intégrer la gestion de la vitesse excessive sur cette zone, ainsi que de mieux gérer l'écoulement des eaux de ruissellement lors de fortes pluies.

Sur la rue du Général de Kerhué, un rétrécissement de chaussée sera mis à l'essai dès le mois d'avril afin d'intégrer l'entrée de la médiathèque.

Il aura pour but également de faire ralentir les véhicules dans cette zone qui deviendra davantage fréquentée.

Ces changements nous feront changer nos habitudes, pourront nous perturber dans un premier temps mais ils sont réalisés dans un souci de sécurité pour tous que l'on soit à pied, à vélo ou en voiture. Nous espérons qu'ils donneront satisfaction au plus grand nombre des usagers.

Yoann Beunel
Adjoint à la voirie

Rue du Général de Gaulle : mise en place d'un chaussidou



Rue du Général de Kerhué : rétrécissement de la chaussée



Handisport

Action de sensibilisation

Jeudi 10 mars, les écoles sérentaises ont reçu Sébastien RIO, champion de paracyclisme et président de l'association Axxess Handisports de Missiriac. Il est venu accompagné de Stéphane Génévée, de l'association handisport du pays de Ploërmel.

Cette action de sensibilisation, à l'initiative de la commune de Sérent, a rencontré un vif succès auprès d'environ 200 élèves de primaire. Chaque école a bénéficié d'une demi-journée en leur compagnie.

Ce rendez-vous prenait tout son sens en cette période des jeux paralympiques d'hiver 2022 !

Cette intervention a été l'occasion pour les élèves de CP au CM2 d'aborder de manière pratique et concrète les activités sportives en situation de handicap. Ils ont ainsi testé des jeux avec du matériel adapté aux différents handicaps (visuel, moteur...). Cela leur a permis de se mettre en situation de handicap à travers diverses activités : le fauteuil-basket, le handbike, le cécifoot et la boccia.

La pratique du handisport et les échanges avec des handisportifs sur la réalité de leur quotidien a permis une approche concrète et ludique du handicap.

Cette action de sensibilisation a été étendue au grand public en fin d'après-midi, avec également la participation d'Alexis Bellanger, sportif de haut niveau sérentais, handicapé suite à un accident.

A cette occasion un goûter était organisé dont les bénéfices allaient au profit de l'association Axxess Handisports.



Balade de l'espoir

Les motards contre la sclérose en plaques

La commune de Sérent, ville étape de la cause « les motards contre la sclérose en plaques », accueillera pour la seconde fois, le dimanche 3 avril 2022, la balade de l'espoir (balade motos) avec plus de 2500 motards à partir de 12 h sur Sérent. Cette balade est organisée par l'Association des Motards Solidaires 56 (AMS 56) leur devise : « rouler ensemble pour ceux qui ne peuvent plus ». Cette balade de 40 kms constitue un moment fort en terme de solidarité. Venez nombreux les voir à l'arrivée à Sérent et apporter votre soutien.

Les bars et restaurants seront ouverts pour l'occasion pour vous permettre de vous restaurer et de vous désaltérer ainsi que quelques commerçants. En terme d'animation, Sérentchantez se joindra à cette manifestation au niveau de l'église.

Les fonds récoltés seront reversés à l'ARSEP (Fondation pour l'Aide et la Recherche sur la Sclérose En Plaques).

Contact moto : Ivan Bollet :
ivanbollet@sfr.fr ou asso.ams56@gmail.com

Contact bénévoles et associations : Laura Laly
02 97 75 98 66 ou 06 64 47 86 82
et culturetourisme@serent.fr

Merci aux commerçants et associations partenaires qui participent à la dynamique de cette journée.

organise
La BALADE
de l'espoir

DIMANCHE
3 AVRIL
2022

CHORUS
VANNES
LE PART 11 H

SÉRENT
RESTAURATION
POSSIBLE SUR PLACE

CHORUS
VANNES

BALADE
+ ENTRÉE CHORUS
= 5 EUROS
AU PROFIT DE
L'ARSEP

ÉTAPE A SÉRENT A 12H

INFOS ams56.fr

Le Mois du Gallo à Sérent

Le Mouéz du Galo à Sérent !

Le Mois du gallo se termine et avec lui, de nombreuses actions se sont déroulées pour découvrir l'une des deux langues parlées en Bretagne : le Gallo.



© Bretagne Culture Diversité

La Radio Plum'FM et la Mairie de Sérent ont proposé diverses activités.

Pour les plus jeunes, une initiation à partir de films d'animations doublés en gallo et de petits jeux était proposée aux enfants de l'accueil de loisirs sans hébergement. Des séances se sont aussi déroulées sur deux matinées auprès des assistantes maternelles ainsi que des enfants du multi-accueil grâce à des lectures, des comptines et des jeux de doigts. Ces animations ont rencontré un vif succès ! Un livret bilingue a aussi été remis aux professionnelles du multi-accueil pour poursuivre la découverte de cette langue.

Pour compléter ce mois de mars, une conférence était animée par l'institut Chubri. Il s'agissait de comprendre l'importance et l'urgence du collectage des noms de lieux en gallo. Chubri, qui mène depuis plusieurs années des inventaires linguistiques, a pu sensibiliser aux enjeux de la revitalisation de cette langue. C'est aussi dans la continuité des engagements pris par Sérent dans le cadre de la signature de la charte « Du Galo, dam yan, dam vèr » (Du Gallo, Oui bien sûr) en 2018, que la mairie a entrepris un affichage progressif du gallo sur le territoire. Cela se traduit par exemple par la déclinaison bilingue des panneaux d'entrée de bourg lorsque ceux-ci sont à changer, comme ceux récemment installés à l'entrée du bourg, en direction de Plumelec.

Journées du patrimoine à Sérent

Appel aux artistes amateurs ou professionnels

Les 39^{èmes} journées européennes du patrimoine auront lieu les 16, 17 et 18 septembre 2022, avec pour thème le « Patrimoine durable ».

Chaque année, dans le cadre de « l'Art investit les chapelles », la commune propose des lieux d'exposition dans les chapelles de la commune à tout artiste (ou groupe) souhaitant exprimer sa passion ou son métier. Sculpture, photographie, dessin, peinture, calligraphie, céramique, toutes les techniques sont les bienvenues.

Ces journées permettent de rencontrer, le temps d'une exposition, des artistes amateurs ou professionnels, découvrir leurs œuvres et leurs démarches, et par la même occasion de découvrir des lieux chargés d'histoire que sont les chapelles.

Les personnes intéressées pour exposer sont invitées à se manifester auprès du service culture et animation de la mairie de Sérent ou à se rendre sur le site internet pour connaître les modalités d'inscription.

Date limite de candidature : lundi 23 mai.

Contact : Agnès LORGUEILLEX

02 97 75 93 57 ou animation@serent.fr



Les athlètes Sérentais

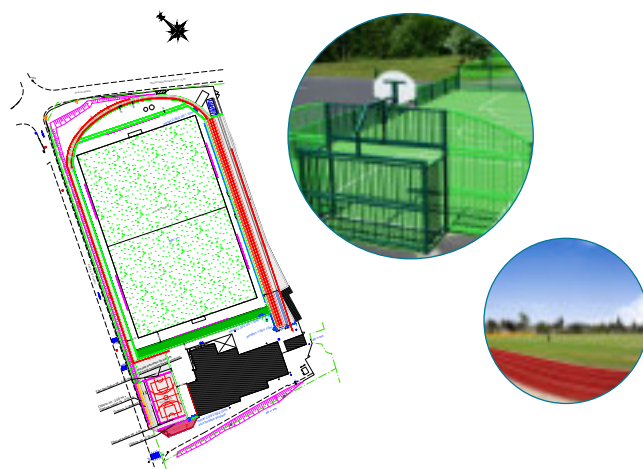
Dans les starting-blocks

La valorisation de la pratique sportive et de loisirs est devenue un axe important du développement de la commune de Sérent. Après la réalisation de nouveaux terrains sportifs à destination du football et du rugby, la création d'espaces couverts et extérieurs pour la pratique des boules, la mise en œuvre d'un pumptrack c'est désormais la pratique de l'athlétisme qui est mise en avant.

Ainsi, sur le terrain Pierre Guého, la piste d'athlétisme sablée, qui s'est fortement dégradée avec les années sera entièrement réhabilitée et agrandie pour travailler sur « la technique des virages ». Deux types de revêtements seront utilisés sur la piste des couloirs : bitume et résine. Un aménagement étant également effectué côté rue du Paradis, il sera possible de courir dans de bonnes conditions autour du terrain de football. Ces travaux engendrent la nécessité de remplacer les mains courantes, de poser des pare-balloons et de refaire un bac de réception de saut en longueur aux normes.

Dans cette même opération, un terrain multisports (ou city park) va être créé à l'emplacement de l'ancien terrain de basket près de la salle de sports. Cet espace d'une superficie de 15 m x 25 m sera accessible à tous et permettra de compléter l'offre d'équipement de loisirs à l'adresse notamment des jeunes.

Les consultations auprès des entreprises sont engagées. La livraison de l'ensemble est espérée après l'été mais ce calendrier dépend encore des offres des entreprises et des possibilités de financement.



De nouveaux jeux

À l'étang

De nouveaux jeux ont été installés à l'étang en début d'année pour le plus grand plaisir des enfants !



Tourbière de Kerfontaine à Sérent

Des travaux de restauration et de gestion

Depuis quelques années des actions de restauration et de gestion sont réalisées sur le site de la tourbière de Kerfontaine à Sérent. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un plan de gestion qui a pour finalité de retrouver la pertinence de cet habitat, en terme d'espèces spécifiques du milieu.

Un peu d'histoire :

La tourbière de Kerfontaine est par son histoire et les espèces que l'on peut y trouver, un habitat exceptionnel. Son histoire remonte à environ 5000 ans, début du lent processus naturel qui aboutira au paysage que l'on peut admirer aujourd'hui. Jusqu'aux années 1970, les riverains utilisaient le site dans le cadre de pratiques agricoles traditionnelles caractérisées par du pâturage estival et une fauche hivernale.

Au début des années 1980, l'histoire et le devenir de la tourbière allaient prendre une autre orientation. L'abandon du pâturage et de la fauche ont eu pour conséquence, la fermeture du milieu et la banalisation végétale. Les plantes caractéristiques, comme les plantes carnivores, les linaigrettes ou les narthécium avaient disparu ou fortement régressé au profit d'espèces plus communes, comme les saules et les pins maritimes.



C'est quoi une tourbière, en quelques mots ?

Le site de Kerfontaine à Sérent est une tourbière. Par définition, c'est une zone humide, colonisée par la végétation, dont les conditions écologiques particulières ont permis la formation d'un sol constitué d'un dépôt noirâtre que l'on appelle la tourbe. Ces écosystèmes se caractérisent, en premier lieu, par un sol saturé en permanence d'une eau stagnante ou très peu mobile privant de l'oxygène nécessaire à leur métabolisme les micro-organismes (bactéries et champignons) responsables de la décomposition et du recyclage de la matière organique. Dans ces conditions asphyxiantes que l'on appelle anaérobiose, la litière végétale ne se minéralise que très lentement et très partiellement. Elle s'accumule alors, progressivement, formant un dépôt de matière organique mal ou non décomposée.

C'est en partie à cause de cette particularité, que l'on peut séparer les marais au sens large des tourbières.



Equipe de bénévoles



Réalisation d'un carré décapé pour les plantes carnivores

Un plan de gestion qui définit les actions et les travaux à mettre en place :

Un plan de gestion est un outil qui permet de définir, de programmer et de contrôler la gestion d'un espace à vocation naturelle de manière objective et transparente, soit par des actions concrètes, mais aussi par une simple surveillance par le biais de la mise en place d'indicateurs. Sa réalisation est une étape clé dans la vie du site, qui permettra d'assurer une continuité et une cohérence de la gestion et de ce fait du maintien des espèces, dans le temps.

L'objectif premier recherché réside dans la préservation des richesses écologiques, la faune, la flore, les habitats, la richesse géologique et historique. Une fois élaboré, il devient la référence permanente pour les interventions pendant la durée du plan.

Cette démarche s'articule autour de plusieurs niveaux :

- Limiter l'extension des ligneux et notamment des pins maritimes.
- Maintenir et restaurer des groupements végétaux actuellement réduits et menacés ou rares au plan régional.
- Favoriser le maintien et la reproduction des espèces animales caractéristiques.
- Optimiser la diversité du site.
- Accroître le potentiel pour les espèces rares.
- Effectuer les suivis scientifiques et naturalistes.
- Développer la mise en valeur pédagogique du site.



Opération de fauchage

Une quinzaine de chantiers ont été réalisés en 2021 et 2022 :

Durant l'année 2021 et au début de 2022, une quinzaine de chantiers ont été réalisés sur le site. Une cinquantaine de personnes se sont relayées afin de poursuivre le travail de restauration. Les travaux réalisés ont consisté, dans un premier temps à faucher, avec exportation des végétaux, les 4 hectares situés en périphérie de la tourbière. Cette action effectuée par une entreprise locale, est menée tous les 3 ans depuis la fin de années 1990. La traction à cheval a été également utilisée pour évacuer les troncs et les arbres arrachés. Cette technique, permet de maintenir des savoir faire tout en étant moins perturbant et moins impactant pour le milieu.

Le paysage ouvert que l'on peut observer va pouvoir de ce fait être recolonisé par les espèces caractéristiques et permettra d'assurer la pérennité de cette biodiversité spécifique.



- **Balade nature** proposée le vendredi à 16h00 pendant l'été : 15, 22 et 29 juillet et 5, 12, 19 août. Gratuit, sur réservation. Contact (réserve naturelle des marais de Séné) : 02 97 66 92 76
- **2022 marque les 40 ans** de protection de la Tourbière de Sérent et le partenariat entre Bretagne Vivante et la mairie. Diverses animations seront proposées à partir de juin.

Festival de l'étang et balade colorée

5^{ème} édition le dimanche 5 juin

Le Festival de l'étang débutera dès 10 h30 avec au programme des animations pour tous : structures gonflables, jeux en bois et d'autres animations à découvrir pour petits et grands. Nous vous attendons nombreux pour cette journée festive.

Restauration rapide ou pique-nique sur place.

Balade colorée

Les deux éditions précédentes de la balade colorée ayant connu un franc succès, il a été décidé de la renouveler en 2022. Le dimanche 5 juin, lors de cette balade familiale, à faire à pied ou en courant, deux circuits vous seront proposés : 3 et 6 km. A chaque kilomètre vous recevrez de la couleur !

Programme :

10 h à 10 h 30 : Inscriptions à l'étang

10 h 30 à 11 h : Échauffement

11 h : Départ de la balade pour les coureurs

Dans un second temps : départ de la balade pour les marcheurs.

12 h : Final du lancer de couleurs

NOTEZ-BIEN :

- Nous vous incitons à venir déguisés.
- Les lunettes de protection seront fournies : à venir chercher au stand inscriptions.
- Les inscriptions seront ouvertes 1 mois avant la course (bulletin d'inscription disponible en mairie ou sur notre site internet : www.serent.fr).
- Tarif : Adulte (+ de 10 ans) : 5 € et Enfant (3-10 ans) : 3 €



Ouvert à tous
& Entrée gratuite

Conseil Municipal des Enfants

Les enfants se remobilisent !

Après quelques mois d'arrêt, le conseil municipal des enfants se remobilise !

Plusieurs actions sont programmées d'ici le mois de juin :

• **Participation active au Festival du livre jeunesse « OUST, aux livres ! » le samedi 26 mars 2022**

• **Fabrication de boîtes de dons en faveur de la lutte contre la sclérose en plaques en lien avec l'étape moto du 3 avril à Sérent.**

• **Participation au thème « Le printemps des oiseaux » mis en place par le service culturel de la mairie de Sérent, en partenariat avec les communes de St Guyomard et Lizio. L'idée est de créer une synergie entre la population, les commerçants et tous ceux qui sont intéressés afin de fabriquer des oiseaux de différentes matières et de les exposer dans Sérent.**

Plusieurs ateliers de fabrication d'oiseaux vont être prochainement programmés.

Les enfants ont été force de proposition sur les matières et sur les lieux d'implantation des oiseaux. Nous sommes impatients de découvrir leurs réalisations.

- **Confection d'un logo du CME**
- **Visite du Conseil Départemental à Vannes**

Cette fin d'année sera riche en ateliers et mobilisation pour le CME. Merci à eux pour leur implication.



«Originaire de Sérent, je suis particulièrement heureux de ce retour aux sources et d'avoir intégré l'EHPAD la résidence les deux roches le 1^{er} février 2022 en qualité d'infirmier coordinateur.

Marié et père de 2 enfants, j'ai d'abord travaillé pendant 5 ans à l'hôpital de Ploërmel avant de m'installer en tant qu'infirmier libéral sur la commune de Ploeren près de Vannes en 2003, où j'ai exercé pendant 19 années.

J'ai reçu un accueil particulièrement, cordial et chaleureux de tout le personnel et de Mme Karen Le Potier, directrice de l'établissement.

Mon expérience, auprès des personnes âgées, me permet d'apporter ma philosophie et d'accompagner au mieux le personnel soignant dans la bienveillance et la bienveillance de nos résidents.

J'accorde une importance particulière à l'écoute des résidents, des familles mais aussi des soignants qui font un travail formidable au quotidien.

Une nouvelle aventure pour moi que j'espère constructive et humainement enrichissante. »

Fabrice JACOB
Infirmier coordinateur



L'association « Dan Ar Koz » de la résidence Les deux roches, continue la collecte de journaux, publicités, magazines.

Il vous suffit de déposer vos sacs en salle d'animation tous les jours, de 14 h à 17 h 30, et les résidents et bénévoles se chargent du tri. Les papiers sont ensuite acheminés aux « Celluloses de la Loire » à Allaire.

Ce geste éco-citoyen permet de financer les projets de l'association pour l'accompagnement des projets des résidents.



Venez rejoindre notre équipe de bénévoles !

Vous êtes disponible, vous avez envie de donner un peu de votre temps !

Venez partager des moments de convivialité avec l'équipe de professionnels et les résidents de la résidence des deux roches.

Etre bénévole chez nous c'est :

- Apporter une présence auprès des résidents
- Participer aux activités
- Partager vos talents avec une équipe motivée

Si vous êtes intéressé(e), inscrivez-vous !

Des bénévoles... des projets...

Avec l'aide de bénévoles, un kiosque est en cours de fabrication grâce au bois offert par l'entreprise GLC Gauthier lamellé collé pour réaliser le projet.

Un premier atelier a eu lieu le 28 février aux ateliers municipaux. Deux autres après-midis sont programmés pour continuer le débit des différents éléments.

Viendra ensuite l'assemblage du kiosque dans le jardin de l'Ehpad avec l'objectif de le finir pour le mois de juin.

Merci et bravo aux bénévoles !



Contact animation :
Corinne FOURNARD
02 97 75 92 69
animation@lesdeuxroches.fr

Nomad'Emploi à Sérent

Service emploi et numérique

Le Groupe Néo56, et Néo Emplois sont présents sur le Morbihan depuis 30 ans. Au contact du public, nos structures constatent que l'accès au numérique et la mobilité sont toujours des freins importants à l'insertion et, au retour vers l'emploi. Dans ce contexte et ayant à coeur de proposer un service de proximité et lutter contre la précarité de la population, le groupe lance le projet Nomad' Emploi.

Nomad'Emploi est le service emploi et numérique qui se déplace dans votre ville ! C'est via un camping-car que notre conseillère emploi va parcourir les routes du Morbihan et venir à Sérent pour rencontrer les habitants. Il sera proposé des ateliers numériques sur mobile en lien avec l'emploi, mais aussi des missions de travail en collaboration avec les entreprises du territoire. **Le dispositif est gratuit et sans rendez-vous.**

Morgane Guimard : conseillère emploi

morgane.guimard@neo56.org

07 76 08 62 64

Lise Simon : chargée de communication digitale

lise.simon@neo56.org

07 57 57 04 36

[emploisNeo56](https://www.emploisNeo56)

www.neoemplois56.org



RENDEZ-VOUS A SÉRENT

- Mardi 12 avril 2022, de 13h30 à 16h00, Maison de la commune - 4 Rue des Tilleuls
- Mardi 10 mai 2022, de 13h30 à 16h00, Maison de la commune - 4 Rue des Tilleuls

Mission argent de poche

Réunion d'échanges le 2 avril



Qu'est-ce que c'est ?

Le dispositif « Argent de poche » permet aux jeunes de recevoir une indemnité en échange de quelques heures d'implication au service de la commune, pendant les vacances scolaires.

Diverses missions sont proposées aux jeunes au sein des différents services municipaux. En contrepartie d'une mission de 3h30 dont 30 minutes de pause, une indemnisation de 15 € sera versée au jeune.

Si tu as entre 16 et 18 ans et souhaites intégrer ce dispositif, nous t'invitons à une rencontre le **SAMEDI 2 AVRIL** à 11 h à la mairie de Sérent.



Contact :

Laura LALY

06 64 47 86 82 / 02 97 75 98 66

culturetourisme@serent.fr

L'actualité de la Médiathèque

Accéder à la médiathèque, lire sur place

C'est gratuit !

Vous pouvez venir découvrir la médiathèque sans prendre d'adhésion et lire sur place. L'accès au site est gratuit et ouvert à toutes et tous.

A découvrir

De nombreuses nouveautés

Au rayon cinéma, film d'animation et film documentaire :

Gagarine de Fanny Liatard.

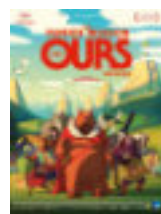
Youri, 16 ans, a grandi à Gagarine, immense cité de briques rouges d'Ivry-sur-Seine, où il rêve de devenir cosmonaute. Quand il apprend qu'elle est menacée de démolition, Youri décide de rentrer en résistance pour sauver la cité, devenue son "vaisseau spatial".



Dune de Denis Villeuneuve.

Le film événement adapté du roman de science-fiction de Frank Herbert.

La fameuse invasion des ours en Sicile de Lorenzo Mattotti.



Le roi Léonce et son fils Tonio passent du temps ensemble à pêcher quand soudainement l'ourson disparaît, entraîné par le courant. En se lançant à sa recherche, le monarque va bouleverser le destin des hommes et des ours. Un magnifique film, pour petits et grands, qui a reçu le César 2020 du film d'animation.

Au rayon des romans pour les adultes :

Le grand monde de Pierre Lemaitre. Une nouvelle série qui nous plonge dans l'année 1948, au fil de trois histoires d'amour et de quelques meurtres, entre la France, Beyrouth et l'Indochine.

Les Oiseaux du temps

de Amal El-Mohtar et Max Gladstone. Le roman mélange science-fiction, voyage dans le temps, technologie posthumaniste, guerre et amour. Un mélange qui peut paraître incongru de prime abord mais qui aboutit sur un livre surprenant, poétique, avec des chapitres courts alternant les points de vue.



Le printemps des oiseaux

Une animation

Le printemps arrive et pour l'occasion, les médiathèques de Lizio, St Guyomard et Sérent vous proposent de nombreuses activités dans le cadre d'un temps fort « Le printemps des oiseaux ». **Au programme : balade contée, création de nichoirs, balade découverte et observation, activités créatives et décoration du bourg, rallye photos, séance d'heure du conte...**

A Sérent, le Conseil municipal des enfants et les services municipaux, associés à plusieurs partenaires lancent un appel à la population pour fabriquer des oiseaux et décorer bourgs et villages. Des oiseaux seront fabriqués et installés dans différents endroits de la commune. Les extérieurs pourront aussi être décorés. N'hésitez pas vous aussi à nous rejoindre lors d'un atelier collectif de création ou à installer vos propres créations devant chez vous. Les dates des ateliers collectifs seront à retrouver début avril. Vous avez des idées ou vous souhaitez participer ? Contactez le service culture de la mairie.

LIZIO - SAINT GUYOMARD - SÉRENT

LE PRINTEMPS DES OISEAUX

AVRIL > JUIN 2022

BALADE CONTÉE ET CHANTÉE
CRÉATION DE NICHOURS
ACTIVITÉS CRÉATIVES
LECTURES
RALLYE PHOTOS
ATELIER AQUARELLE

ANIMATIONS
GRATUITES

Un événement organisé par les bibliothèques municipales.

PROGRAMME COMPLET ET RENSEIGNEMENTS :

- > Lizio : www.lizio.fr | 02.97.74.92.67
- > Saint Guyomard : www.saint-guyomard.fr | 02.97.75.94.24
- > Sérent : www.serent.fr | 02.97.75.93.57



Contact

☎ 02 97 75 97 14

Mail : mediatheque@serent.fr



Les échos du Conseil Municipal

Séance du 22 février 2022

Membres en exercice : 23
Membres présents : 17
Votants : 20

Maison France Services

Le projet est lancé

Le projet architectural de la Maison France Services qui comporte une partie réhabilitation et une partie extension a été validé. Le maire rappelle que compte tenu du calendrier prévisionnel des travaux, il sera nécessaire de prévoir une ouverture de la Maison France Services dans des locaux provisoires (ancien cabinet médical Place St Pierre). L'accueil des services postaux sera également ponctuellement fermé. Une communication adéquate devra être mise en place pour bien informer la population. Le coût de l'opération est de l'ordre de 440 000 € HT. Les aides de l'Etat et du Département sont sollicitées. Il est rappelé que ce projet s'inscrit également dans le cadre de la dynamique « Petites Villes de demain ».

Piste d'athlétisme

Et terrain multisports

Le projet de rénovation et extension de la piste d'athlétisme ainsi que de la réalisation d'un espace multisports sont validés. Ces travaux supposent notamment de remplacer les mains courantes, de poser des pare-ballons et de modifier les aires de saut et de lancer. Pour financer le coût de cette opération estimée à près de 400 000 € HT, les financements de l'Europe, de l'Etat et du Département sont sollicités.

Schéma vélo

Présentation de la 1^{ère} phase de l'opération

La première phase de l'opération est présentée. Elle concerne les travaux et aménagements qui devront être réalisés entre le bourg et le village de Trégaro. Dans une seconde phase, il sera proposé une jonction avec les grands axes de randonnée vélo (voie verte, halage) en passant par le Roc Saint André. L'Etat a apporté un concours financier à hauteur de 62 160 €, pour la première phase. Les aides du Département et de la Région sont également demandées. Le coût estimatif est de l'ordre de 200 000 € HT.

Programme voirie

Réfection pour l'année 2022

Le conseil municipal a validé la proposition de la commission voirie. 10 tronçons situés en campagne représentant un linéaire de 3,7 km sont retenus au titre du programme de réfection de voirie. La dépense HT pour les travaux est estimée à 62 010 € HT à laquelle il conviendra d'ajouter les honoraires du technicien OBC. Le Département apporte une aide de 40 %.

Subventions aux associations

Au titre de l'année 2022

Sur la base de critères tels le nombre de licenciés, le nombre de jeunes participants, le niveau d'encadrement, le conseil municipal a octroyé une enveloppe financière de près de 16 000 € au bénéfice des associations participant à la dynamique communale. Des associations caritatives extérieures à la commune œuvrant au bénéfice de Sérentais ont également été aidées.

Mise en réseau des médiathèques

Convention avec les communes de Lizio et de St Guyomard

Dans le cadre du réseau des bibliothèques entre les communes de Lizio, Saint Guyomard et Sérent une convention sera signée visant à permettre l'acquisition de mobilier et de matériel informatique. La procédure d'acquisition et le paiement des prestataires seraient assurés par la commune de Sérent, les communes de Saint Guyomard et Lizio remboursant la commune de Sérent au prorata de leur besoin et après subvention.

Médiathèque

Dons de livres

La médiathèque dispose d'un fonds documentaire très important. Afin de l'alléger, il est décidé de donner des ouvrages à des associations sérentaises (écoles, EHPAD...) ainsi qu'à l'association Book Hémisphère.

Ont également fait l'objet d'une délibération :

- Non-cession de terrain à la ville es Malais.
- Don des anciennes vitrines du musée.

Les décisions du Conseil Municipal

dans leur intégralité

sont disponibles

sur le site internet

www.serent.fr.

Les infos Intercommunales



OBC La Fondation du patrimoine,

Poursuite du conventionnement

De l'Oust à Brocéliande communauté et la Fondation du Patrimoine renouvellent leur convention afin de continuer à préserver le patrimoine situé sur le territoire intercommunal.

La Fondation du patrimoine est la première organisation privée de France dédiée à la sauvegarde du patrimoine de proximité, le plus souvent non protégé par l'État. Reconnue d'utilité publique, elle a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine bâti, mobilier et naturel. C'est également le seul organisme habilité par le Ministère des Finances à octroyer un label ouvrant droit à déduction fiscale. En Bretagne, depuis vingt ans, près de 1300 projets ont été soutenus et plus de 11 millions d'euros ont été rassemblés en faveur de la restauration du patrimoine local.

Grâce à l'adhésion annuelle de la communauté de communes, la Fondation du patrimoine met à disposition ses compétences techniques pour conseiller et orienter les porteurs de projets et permettre aux propriétaires de bénéficier d'aide à la restauration de leur bien. Ainsi, tous les édifices visibles depuis la voie publique et ayant un intérêt patrimonial sont éligibles au label comme les maisons, les manoirs, les corps de fermes, les fours à pain, les lavoirs, les pigeonniers mais également tout le patrimoine urbain.

Le label de la Fondation du patrimoine procure alors aux propriétaires privés des aides fiscales et des subventions incitatives pour la réalisation de travaux de restauration extérieurs (le clos et le couvert) qui auront reçu l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France. Valable pendant 5 ans, le label permet de financer des travaux de qualité et de participer au maintien et à la transmission des savoir-faire d'entreprises locales.

Plus d'informations :
<https://www.fondation-patrimoine.org>



Forte attractivité économique

du territoire

Consolider la dynamique économique du territoire est l'une des priorités de la communauté de communes. Cette mission se concrétise notamment par l'aménagement des parcs d'activités.

L'accueil des porteurs de projets et des dirigeants d'entreprise désireux de créer ou de développer une activité sur le territoire

est la vocation première du service économique. Cet accompagnement prend de multiples formes : pépinière d'entreprise, espaces de coworking, aides financières, animation de réseaux... et notamment la mise à disposition de foncier.

La disponibilité d'une offre foncière de qualité et bien positionnée est une condition indispensable pour accueillir de nouvelles activités créatrices d'emplois et de services au bénéfice des habitants du territoire. Aussi, De l'Oust à Brocéliande Communauté a poursuivi ses efforts financiers dans ce domaine durant la crise sanitaire afin d'être en mesure de répondre à la demande lors de la reprise d'activité effectivement constatée en 2021 avec une vigueur inattendue.

En ce début d'année, vingt-six entreprises sont en cours d'installation sur les parcs d'activités communautaires. Le territoire a connu depuis deux ans une demande très forte de terrains à vocation économique qui justifie des opérations d'aménagement, engagées ou poursuivies en 2021, pour étendre ou optimiser les parcs d'activités communautaires, notamment ceux du Gros Chêne à Sérent, Val Coric Ouest et Est à Guer, Montvollet à Carentoir, des Boussards à La Gacilly...

Exit les RAM,

Vive les RPE

Contact : **02 97 73 78 32**

relaispetiteenfance@oust-broceliande.bzh

Les Relais d'assistantes maternelles (RAM) sont devenus les « Relais petite enfance » (RPE), services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels.

Initiés par la Caisse nationale des allocations familiales, les RPE sont basés sur des principes de neutralité et de gratuité. Leurs missions ont été élargies par la loi d'accélération et de simplification de l'action publique (dite loi Asap) de décembre 2020. Ainsi, ils deviennent des points de référence et de sources d'information pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil, y compris la garde d'enfants à domicile.

Le changement de nom vient matérialiser l'unicité des différents modes d'accueil, ainsi, les établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje), les assistantes maternelles et les gardes d'enfants à domicile participent tous trois à "l'accueil de jeunes enfants". L'objectif est d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents et les assistants maternels et les gardes à domicile.

Ainsi, le REP est un lieu d'information tant pour les parents que pour les professionnels de la petite enfance où il est possible de trouver des informations pratiques pour la recherche d'un mode de garde et les démarches à effectuer en tant qu'employeur. C'est également un lieu de rencontre et d'échanges, un appui aux professionnels.



La vie des Associations

Sérentaise Basket

Recrutement



Fiers d'avoir mené une saison « presque normale » avec le maintien de l'activité et des résultats très prometteurs, nous pensons actuellement à la saison prochaine et à faire revenir nos petits basketteurs sur le terrain.

Pour ce faire, la Sérentaise Basket avec l'entente Sérent/Le Roc recrute pour préparer la rentrée de septembre prochain.

Nous recherchons de nouveaux joueurs et joueuses sur tous les niveaux. Nous vous proposons donc de venir participer gratuitement aux entraînements de fin de saison à partir du lundi 25 avril :

- U9 (2014-2013) et U11 (2012-2011) le mardi de 17 h à 18 h 15 à Sérent (présence de William dès 16h45).
- U13 (2010-2009) et U15 (2008-2007), le mardi de 19 h à 20 h au Roc St André .
- U18 (2006-2005-2004) le mercredi de 19 h à 20 h 30 et le vendredi de 20 h à 21 h 30 à Sérent.

Equipe Loisirs : Le petit plus de la prochaine saison serait de faire revenir aussi d'autres joueuses afin de créer une équipe loisirs, avis aux amateurs...

Pour les contacter
06 60 84 95 86

Amicale des pêcheurs

Assemblée Générale

L'amicale des pêcheurs de Sérent tiendra son assemblée générale le samedi 7 mai à 10h30 à la maison de la commune.

Pour les contacter
06 23 70 58 63

Comité des fêtes

Prochain rendez-vous, la course cycliste le 22 mai

Les Boucles Sérentaises auront lieu le dimanche 22 mai 2022. Le comité organisateur attend, comme les autres années, un plateau de qualité. Ces épreuves se dérouleront sur le circuit final de 5,6 kms x 20 tours, épreuve réservée aux 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégories. Les fidèles et nombreux bénévoles, assureront la sécurité sur le circuit.

Sérent'Chantez

Un concert le 21 mai

La chorale « Sérent'Chantez » vous propose le samedi 21 mai 2022 à 17 h à l'église de Sérent un concert choral en compagnie de la chorale anglaise « La Source Singers ».

La participation à ce concert sera libre selon votre estimation de nos talents.

La chorale de Sérent est bien sûr toujours prête à accueillir en son sein de nouveaux chanteurs et chanteuses.

Nous serons également présents au centre-ville de Sérent pour animer le bourg lors de l'accueil des motards contre la sclérose en plaques organisé par l'AMS 56 et qui permettra de recueillir des fonds, le dimanche 3 avril de 12 h à 15 h.



Chorale de Sérent



Chorale anglaise "La Source Singers"

Pour les contacter
Daniel MOYSAN
06 74 36 32 33
serentchantez@orange.fr
Site web : <https://serentchantez.jimdofree.com>





Le RCBO Sérent accueillera les finales régionales à Sérent le 8 mai sur les deux terrains (la Suais et complexe multisports derrière la salle des fêtes).

Alors qu'est ce que c'est "les finales régionales" ? Les championnats de rugby français sont divisés en 3 catégories :

- les professionnels (3 divisions : TOP 14, PROD2 et Nationale) dont 1 club breton le RCVannes.
- les amateurs inter régional (fédérale 1, 2 et 3) dont 7 clubs bretons.
- les amateurs régional (honneur, promotion honneur et séries 1, 2, 3, 4 et réserve honneur) environ 40 à 45 clubs.

Les finales régionales sont donc les finales de toutes ces divisions amateur régional soit 7 finales toutes réunies au même endroit pour avoir une grande fête du rugby breton. Cet évènement tourne sur les 4 départements de la région à tour de rôle puis est attribué au sein du département au club désirant les recevoir à tour de rôle également.

C'est donc une chance unique de recevoir déjà cet évènement à Sérent, une chance qui ne devrait pas se représenter avant au moins 20 ans aux bas mots !

De plus, le RCBO joue cette saison les avant-postes et a toutes ses chances de gagner un titre à domicile.

C'est également une chance unique de voir une grande quantité de matchs (7) au même endroit lors d'une journée festive ponctuée de jeux, bourriche, restauration, buvette, etc.

Le RCBO cherche à cette occasion des bénévoles proches du club ou totalement étrangers au rugby. Tout le monde est le bienvenu pour réussir cet évènement exceptionnel sur notre commune.

Le club remercie la mairie pour son soutien dans l'organisation de cet évènement et espère pouvoir compter sur de nombreux spectateurs de Sérent et des alentours pour aider votre équipe à aller chercher son premier titre depuis son arrivée à la Suais.

Rendez-vous donc le 8 mai !!!



Pour les contacter
07 81 64 10 65

La Croix-Rouge.

Braderie le 7 mai

La Croix-Rouge Française, unité locale de Brocéliande organise une grande braderie le SAMEDI 7 MAI 2022 à SÉRENT rue du Capitaine Fourtier (derrière la mairie) de 9 heures à 17 heures.

Vous trouverez des vêtements pour les enfants, les femmes et les hommes, des chaussures, de la vaisselle, des livres, des jouets, des bibelots, des petits meubles... Tous ces articles sont vendus à des prix très très bas.

En venant vous pourrez faire des économies, participer au recyclage et favoriser les actions de solidarité menées par la Croix-Rouge. Nous comptons sur vous.



Pour les contacter
02 97 74 31 66

Club des Tilleuls

Des rendez-vous à noter

Bonjour à toutes et à tous,

L'assemblée générale du club s'est déroulée le 9 mars comme annoncé. A cette occasion, le conseil d'administration a été renouvelé et 3 nouveaux membres nous ont rejoints (Nicole Martinet, Alain Piers et Bernard Michel). Bienvenue à eux. La composition du nouveau bureau vous sera communiquée avec le récapitulatif du programme de l'année.

Voici quelques rendez-vous à noter :

- **Dimanche 3 avril** à 12 h 30, repas des adhérents au Relais du Maquis (en remplacement du repas de Noël). Il est encore temps de vous inscrire, sans tarder !
- **Vendredi 13 mai** sortie d'une journée avec les voyages Roger : "Train marin et le Mont Dol".
- **Courant avril** visite guidée du nouveau Musée de la Résistance suivie d'un goûter (date à préciser).

D'autres rendez-vous viendront.

Comme le printemps qui s'annonce le club renait !

Bien amicalement prenez bien soin de vous, à bientôt.

Evelyne et le conseil

Pour les contacter
02 97 74 95 47



La vie des Ecoles

Ecole Albert Jacquard

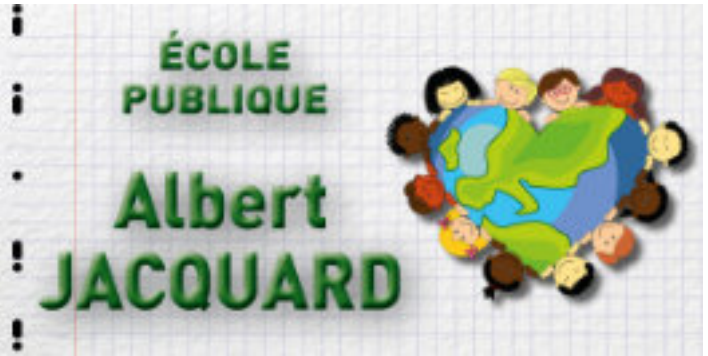
Un échange avec Alexis Bellanger

Le vendredi 4 février, Alexis Bellanger est venu dans l'école pour nous parler de son handicap et répondre aux nombreuses interrogations que les enfants pouvaient avoir.

Cette rencontre a eu lieu à la suite d'un échange en classe en Education Morale et Civique (EMC) le vendredi 28 janvier lorsque nous avons évoqué la notion de handicap et expliqué qu'il existe plusieurs types de handicap visibles ou non. Romain nous a alors fait part du handicap que connaissait son frère Alexis et on lui a demandé s'il était possible qu'il vienne nous en parler en classe.

Alexis a accepté et ce fut une très belle rencontre, il a su expliquer avec des mots simples et positifs ce qui lui était arrivé, ce qu'il ressentait. Pendant cet échange, Alexis a su montrer aux enfants que malgré ce qui lui était arrivé et l'impact que représentait le fait d'avoir un handicap dans la vie quotidienne, il réussissait à faire beaucoup de choses et notamment beaucoup de sport.

J'espère que certains enfants changeront leur regard et mettront de côté leurs craintes pour être plus à l'aise afin de proposer leur aide à une personne en situation de handicap et comprendront l'importance de respecter les aménagements prévus pour les personnes en situation de handicap.



Arts visuels

Le mardi 1^{er} mars et le jeudi 3 mars, une artiste peintre est intervenue dans notre classe pour faire un travail en arts visuels. Il s'agit de Gwen Josso (L'atelier du coin d'la rue) qui vient de Muzillac et qui intervient régulièrement dans les écoles. Nous avons décidé de travailler sur la mer et son univers en lien avec notre classe de mer (qui a eu lieu en septembre) et un album "Joshua ou la mer des histoires" de Delphine Ratel. L'auteure de cet album de jeunesse sera d'ailleurs présente au salon du livre jeunesse à Sérent où les enfants en profiteront pour exposer leurs réalisations. Ce projet artistique a permis aux enfants d'être plongés 2 jours dans la classe (transformée en véritable atelier) pendant lesquels ils ont uniquement imaginé, créé, fabriqué et peint des poissons, méduses ou autres animaux marins en utilisant des matériaux de récupération.



Contact
● Chemin du Paradis SÉRENT
02 97 26 99 50



Ecole Saint Joseph

Projet immobilier

Notre école prévoit cette année d'effectuer des travaux d'importance au niveau du bâtiment primaire. Ainsi, après l'écriture du Schéma Directeur Immobilier en bureau d'OGEC, notre projet immobilier pensé d'une manière pérenne porte sur plusieurs lots distincts :

- La rénovation complète des cinq salles du site primaire : sols, plafonds, luminaires, réseau électrique, informatique et téléphonique, peinture, remplacement des ouvertures, isolation.
- La remise en peinture des salles du site maternel.
- La création d'un bloc sanitaire garçons et la rénovation des sanitaires filles.
- La sécurisation de l'établissement avec le remplacement des clôtures, du portail et l'installation d'un visiophone.



Le cabinet d'architecte GUMIAUX et GOMBEAU DPLG de Bréal-sous-Montfort nous accompagne dans la réalisation de ce projet.



L'association OGEC dont le président est Nicolas GUEHO, est porteuse du projet en lien étroit avec l'AEP, association propriétaire de l'école St Joseph (président : Philippe SUREL) qui en finance la réalisation. Des aides spécifiques du Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique (CODIEC) nous ont été allouées à hauteur de 60 000 € pour un coût total des travaux de 230 000 €. Le financement se répartira entre les fonds propres de l'établissement et un emprunt bancaire.

Les travaux de rénovation des classes seront réalisés durant l'été 2022 et la création du bloc sanitaire est prévue pour le dernier trimestre de cette année.

Ce projet s'est imposé depuis deux ans face à la nécessité de « rafraîchir » les locaux un peu vieillissants du bâtiment primaire et ceci afin d'offrir aux enfants et aux enseignants un cadre de travail beaucoup plus agréable et fonctionnel. Ceux-ci pourront ainsi bénéficier d'un meilleur éclairage pour plus de confort visuel, de locaux isolés aux couleurs attrayantes. Le développement numérique dans l'enseignement avec l'arrivée des tablettes et de nouveaux postes informatiques nous amène à améliorer notre réseau informatique... De même, la qualité des sanitaires nous semble un élément essentiel pour le bon accueil des enfants. Pour les familles, c'est également plus rassurant de savoir leurs enfants s'épanouir en toute sécurité dans un environnement adapté et porteur.

Cette rénovation du pôle primaire, associée à la qualité de l'équipe pédagogique nous permet d'envisager une évolution constante des effectifs de notre école. Nous serons à l'avenir en mesure d'offrir une nouvelle classe opérationnelle dans l'éventualité d'une création de poste supplémentaire.



Contact
 ● Chemin du Paradis SÉRENT
 02 97 75 95 65

Les services et la Vie Economique

Médecins

Dr Pauti rejoint le Dr de Reynal

Elle était très attendue et c'est chose faite, le Docteur Marianne Pauti a ouvert son cabinet médical depuis le 15 mars 2022, partageant la salle d'attente avec le Docteur de Reynal installé à Sérent depuis 2018. Docteur Pauti, après une longue expérience professionnelle en région parisienne, connaît la Bretagne, de par son origine, et elle connaît plus particulièrement le Morbihan pour y avoir séjourné pendant les vacances.

Nous la remercions pour son choix d'installation et nous espérons que la population lui réservera le meilleur accueil possible.



Contact :

Docteur de REYNAL Régis
Rue Madeleine Brès
02 97 72 46 25

Contact :

Docteur PAUTI Marianne
Rue Madeleine Brès
02 97 74 36 09

Dépôt de pain chez Graffiti

Pierre-Yves LATTÉ et Yann SCOUARNEC

Pour assurer une continuité de l'offre de pains sur Sérent, M. Latté a proposé de fabriquer du pain les jours de fermeture de la boulangerie en demandant à M. Scouarnec d'assurer un dépôt. Les deux commerçants répondent ainsi à une demande de la population.



Contact :

Boulangerie Pâtisserie Latté
3 place Jehan de Sérent
02 97 75 90 76

Contact :

Graffiti, tabac-presse
19 rue du Général de Kerhué
02 97 75 98 84

Intermarché

Courses drive en livraison à domicile

Votre intermarché de Sérent vous propose depuis le 3 mars de vous faire livrer vos courses drive à votre domicile. En partenariat avec la plateforme TUT TUT, il s'agit d'un service de livraison effectué par des coursiers particuliers.

Rendez-vous sur www.intermarche.com



Contact :

Intermarché
4 rue de la Fontaine St Pierre
02 97 93 82 82

Les infos Pratiques

La mairie

15, rue du Général de Kerhué

☎ 02 97 75 93 57

Mail : mairie@serent.fr

Site internet : www.serent.fr

Facebook : [mairiedeserent](https://www.facebook.com/mairiedeserent)

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h

Le samedi de 8h30 à 12h
(fermée en juillet et août)

La médiathèque

☎ 02 97 75 97 14

Mail : mediatheque@serent.fr

Horaires :

Mardi 15h - 18h30

Mercredi 9h30 - 12h30 / 14h30 - 17h

Vendredi 15h - 18h30

Samedi 9h30 - 12h30 / 14h30 - 17h

La déchetterie

du Gros Chêne

☎ 02 97 75 23 81

Horaires :

Lundi 13h30 - 18h

Mercredi 9h - 12h / 13h30 - 18h

Vendredi 9h - 12h / 13h30 - 18h

Samedi 9h - 12h / 13h30 - 18h

La Vestiboutique

de la Croix Rouge

☎ 02 97 74 31 66

Horaires :

Mardi 14h - 16h30

Mercredi 9h30 - 11h30



Services publics et privés

Ecole Publique Albert Jacquard	☎ 02 97 26 99 50
Ecole Privée Saint Joseph	☎ 02 97 75 95 65
Centre multiaccueil	☎ 02 97 93 85 46
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	☎ 02 97 70 60 22
Camping Municipal du Pont Salmon	☎ 02 97 73 88 96
Tourbière de Sérent	☎ 02 97 75 98 66
Restaurant Scolaire	☎ 02 97 93 87 76
EHPAD Les Deux Roches	☎ 02 97 75 92 69
C.C.A.S	☎ 02 97 75 98 44
Garderie et A.L.S.H.	☎ 02 97 70 60 22
Presbytère	☎ 02 97 75 94 17
De l'Oust à Brocéliande Communauté	☎ 02 97 75 01 02
SPANC Assainissement non collectif	☎ 02 99 08 06 04
Trésor Public	☎ 02 97 75 12 23
Centre des impôts	☎ 02 97 74 01 44
Ploërmel communauté - urbanisme	☎ 02 97 73 20 97
Pompiers	☎ 18
Gendarmerie - Malestroit	☎ 02 97 75 20 18
SAUR	☎ 02 56 56 20 00
EDF - GDF	☎ 0 810 333 356
ORANGE	☎ 3900



LIZIO - SAINT GUYOMARD - SÉRENT

LE PRINTEMPS DES OISEAUX

AVRIL > JUIN 2022

BALADE CONTÉE ET CHANTÉE
CRÉATION DE NICHOURS
ACTIVITÉS CRÉATIVES
LECTURES
RALLYE PHOTOS
ATELIER AQUARELLE



ANIMATIONS
GRATUITES

Un évènement organisé par les bibliothèques municipales.

PROGRAMME COMPLET ET RENSEIGNEMENTS :

- > Lizio : www.lizio.fr | 02.97.74.92.67
- > Saint Guyomard : www.saint-guyomard.fr | 02.97.75.94.24
- > Sérent : www.serent.fr | 02.97.75.93.57

